

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BLOIS - 4101 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 17/12/2025 - 7161 - 2005 B 01111 - 443 622 709 - A.D.C.S

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SARL ADCS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise 20 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE 41300 SALBRIS		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET* 4 4 3 6 2 2 7 0 9 0 0 0 1 4		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 1 0 1 2 0 1 2 4	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
ACTIF IMM IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Frais d'établissement * AB	16 100	AC 16 100
	Frais de développement * CX		CQ
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG
	Fonds commercial (1) AH	240 000	AI 240 000
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM
	Terrains AN	20 000	AO 20 000
	Constructions AP	244 074	AQ 109 742 134 332
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	44 542	AS 33 067 11 475
	Autres immobilisations corporelles AT	76 730	AU 65 305 11 425
	Immobilisations en cours AV		AW
	Avances et acomptes AX		AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT
	Autres participations CU	100	CV 100
	Créances rattachées à des participations BB		BC
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières * BH	1 739	BI 1 739	
TOTAL (II) BJ		643 284	BK 208 114 435 170
ACTIF CIRCULANT STOCKS* CRÉANCES DIVERS	Matières premières, approvisionnements BL	14 242	BM 14 242
	En cours de production de biens BN		BO
	En cours de production de services BP		BQ
	Produits intermédiaires et finis BR	5 062	BS 5 062
	Marchandises BT	587 629	BU 587 629
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	27 568	BY 27 568
	Autres créances (3) BZ	6 338	CA 6 338
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	34	CE 34
Disponibilités CF	1 940	CG 1 940	
Charges constatées d'avance (3) * CH	67 365	CI 67 365	
TOTAL (III) CJ		710 178	CK 710 178
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW	31 195	
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Écarts de conversion actif * (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 384 657	1A 208 114 1 176 544
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilsations :	Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		SARL ADCS		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :			DA	280 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	19 880	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	276 139	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	34 092	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	610 112	
Autres f.c. propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	5 001	
	TOTAL (III)			DR	5 001	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	264 509	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	134 879	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	154 065	
	Dettes fiscales et sociales			DY	7 978	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	561 431		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 176 544		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	245 194
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	72 833	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SARL ADCS

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	842 923	FB	FC 842 923
	biens *	FD	12 091	FE	FF 12 091
	Production vendue	FG	105 650	FH	FI 105 650
	services*	FJ	960 664	FK	FL 960 664
	Chiffres d'affaires nets*				FM 1 583
	Production stockée*				FN
	Production immobilisée*				FO
	Subventions d'exploitation				FP 9 633
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FQ
	Autres produits (1) (11)				FR 971 880
Total des produits d'exploitation (2) (I)					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 416 548
	Variation de stock (marchandises)*				FT 75 544
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU 26 571
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV (4 599)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 136 542
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 21 005
	Salaires et traitements*				FY 183 978
	Charges sociales (10)				FZ 51 505
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce)		HS	GA 11 754
		Sur immobilisations			GB
		- dotations aux provisions			GC
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GD 5 001
	Autres charges (12)				GE
					GF 923 848
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GG 48 032
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GI
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GJ
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GK
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GL 16
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GM
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GN
	Différences positives de change				GO
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GP 16
Total des produits financiers (V)					GQ
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GR 11 466
	Intérêts et charges assimilées (6)				GS
	Différences négatives de change				GT
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GU 11 466
Total des charges financières (VI)					GV (11 450)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GW 36 582
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SARL ADCS		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 016		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 016		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	3 507		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	3 507		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(2 490)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	972 913		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	938 821		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	34 092		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont produits de locations immobilières		HY		
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	- Crédit - bail mobilier *		HP		
		- Crédit - bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	30 372	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		A6	obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin		A7			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
CHEQUE IMPAYE BOUTEAU			1 236			
DIVERS CH CLIENTS IMPAYES			2 005			
DIFF REGLEMENT FOURNISSEURS			266			
DIFF S/REMISES BANQUES					253	
DIFF REGLEMENT FOURNISSEURS					763	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : SARL ADCS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	16 100	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	240 000	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG	20 000	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	196 937	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM	24 114	KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP	20 253	KQ		KR	2 770
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	44 542	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	59 515	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	17 216	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	382 575	LO		LP	2 770
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	100	8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	1 739	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	1 839	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	640 514	ØH		ØJ	2 770		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
								4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ		DØ	16 100	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV		LW	240 000	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP	LX		LY	20 000	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA		MB	196 937	MC		
		Sur sol d'autrui		IR	MD		ME	24 114	MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG		MH	23 023	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ		MK	44 542	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU	MM		MN	59 515	MO		
		Matériel de transport		IV	MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS		MT	17 216	MU		
		Emballages récupérables et divers*		IX	MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ		NA		NB		
Avances et acomptes			NC	ND		NE		NF			
TOTAL III			IY	NG		NH	385 345	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU		M7		ØW		
	Autres participations			IØ	ØX		ØY	100	ØZ		
	Autres titres immobilisés			I1	2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E		2F	1 739	2G		
	TOTAL IV			I3	NJ		NK	1 839	2H		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK		ØL	643 284	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le 3 1 0 1 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: SARL ADCS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise SARL ADCS										Néant ☐ *					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH						
TOTAL I			RK		RM		RN		RO						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre	PM	61 130	PN	9 105	PO		PQ	70 235						
	Sur sol d'autrui	PR	24 114	PS		PT		PU	24 114						
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	14 890	PW	503	PX		PY	15 393						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	31 590	QA	1 135	QB		QC	32 725					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	50 469	QE	669	QF		QG	51 138						
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK							
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	14 167	QM	342	QN		QO	14 509						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
	TOTAL II	QU	196 360	QV	11 754	QW		QX	208 114						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	196 360	ØP	11 754	ØQ		ØR	208 114					
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel									
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	9 105	R1		R2		R3		R4		R5		R6	9 105
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	503	S6		S7		S8		S9		T1		T2	503
Inst. techniques mat. et outillage	T3	1 135	T4		T5		T6		T7		T8		T9	1 135	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	669	U2		U3		U4		U5		U6		U7	669
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	342	V7		V8		V9		W1		W2		W3	342
Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II	X2	11 754	X3		X4		X5		X6		X7		X8	11 754	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO		
TOTAL III															
Total général (I + II + III)	NP	11 754	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	11 754	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		11 754		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		11 754		
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *															
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
							Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations							SP		SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		SARL ADCS		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	5 001	UF	9 633
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ADCS

Néant ☐

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

DE L'ACTIF CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

État et autres collectivités publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes et versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)

Charges constatées d'avance

TOTAUX

RENOIS

(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

Montant brut
1

A 1 an au plus
2

A plus d'un an
3

UL

UP

UT

VA

UX

ZI

UY

UZ

VM

VB

VN

VP

VC

VR

VS

VT

VD

VE

VF

UM

UR

UV

UN

US

UW

VU

VV

1 739

27 568

27 568

213

213

6 125

6 125

67 365

67 365

103 010

101 271

1 739

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Emprunts obligataires convertibles (1)

Autres emprunts obligataires (1)

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

à plus d'1 an à l'origine

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

Fournisseurs et comptes rattachés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

État et autres collectivités publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Groupe et associés (2)

Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)

Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*

Produits constatés d'avance

TOTAUX

RENOIS

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Montant brut
1

A 1 an au plus
2

A plus d'1 an et 5 ans au plus
3

A plus de 5 ans
4

7Y

7Z

VG

VH

8A

8B

8C

8D

8E

VW

VX

VQ

8J

VI

8K

ZZ

8L

VY

VZ

VJ

VK

264 509

62 807

201 702

20 344

20 344

154 065

154 065

3 305

3 305

4 673

4 673

114 535

114 535

561 431

245 194

316 237

30 000

88 464

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL ADCS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N, clos le : 31/01/2024	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WA	34 092
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes	- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8
	à long terme	- imposées aux taux de 0 %					ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme					WN
						WO	
						XR	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						WQ	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
			Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						WR	34 092
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV
		- imposées au taux de 0 %					WH
		- imposées au taux de 19 %					WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales*		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)						ZX	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.						ZY	
Majoration d'amortissement*						XD	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice* et déduction	K9	Entreprises nouvelles 44 séries	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 séries A)	L5	XF
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de reconstruction de la dette (44 terdecies)	PA	
	ZFU-TE (art. 44 octies A)	OV	Basin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	YG	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL					
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	34 092		
	déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	4 516
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	29 576	XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

Désignation de l'entreprise SARL ADCS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	4 516
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	4 516
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmontant du transfert).

Désignation de l'entreprise SARL ADCS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	314 848	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(38 708)		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	276 139		Report à nouveau	ZG	276 139				
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	276 139		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance						YT				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ	40 056			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	581			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	20			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	95 885			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	136 542			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	3 142			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	17 863			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	21 005			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	206 303			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	164 913			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						OB	145 788			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						OS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0		ZR				
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL						
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO						
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SARL ADCS					Néant ☒		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)	
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪	
			19%	15 % ou 12,8 %	0 %		
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑫						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑬							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑭			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL ADCS

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^① ou 12,8 % ^② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ^① .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ^① .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

N° 2059-D-SD 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ADCS		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL ADCS				Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01022023		et clos le : 31012024		Durée en nombre de mois 1 2			
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel : *				YP			
dont apprentis				YF			
dont handicapés				YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	960 664		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT			
TOTAL 1				OX	960 664		
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE			
Subventions d'exploitation reçues				OF			
Variation positive des stocks				OD	6 182		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT			
TOTAL 2				OM	6 182		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats				ON	458 802		
Variation négative des stocks				OQ	75 544		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	80 803		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	40 056		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY			
TOTAL 3				OJ	655 204		
IV - Valeur ajoutée produite							
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	311 642	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	311 642		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case				EV	☒		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	960 664		
Effectifs au sens de la CVAE *				EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique				HX			
Période de référence		GY	du	01022023	GZ	au	31012024
Date de cessation				HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 1 2 0 2 4

N° SIRET 4 4 3 6 2 2 7 0 9 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ADCS

ADRESSE (voie) 20 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

CODE POSTAL 41300 VILLE SALBRIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	2800

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MME	Nom patronymique	SIMON	Prénom(s)	CATHERINE
Nom marital		% de détention	99,4	Nb de parts ou actions	2784
Naissance :	Date	N° Département	41	Commune	ROMORANTIN
				Pays	
Adresse :	N°	Voie	LIEUDIT LA CHESNAIE		
	Code Postal	Commune	LA FERTE IMBAULT	Pays	

Titre (2)	M	Nom patronymique	DEBIZET	Prénom(s)	JEAN LUC
Nom marital		% de détention	0,6	Nb de parts ou actions	16
Naissance :	Date	N° Département	63	Commune	CLERMONT
				Pays	
Adresse :	N°	Voie	LIEUDIT LA CHESNAIE		
	Code Postal	Commune	LA FERTE IMBAULT	Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



2024
21/61

SARL ADCS
Société à responsabilité limitée au capital de 280 000 €
20 Bd de la République
41 300 SALBRIS
RCS : 443 622 709

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 22 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-trois, et le mardi 22 Avril, à 9 heures, les associés se sont réunis au siège social 20 bd de la République, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation du gérant.

Sont présents :

Catherine SIMON, propriétaire de 2 784 parts
Jean Luc DEBIZET, propriétaire de 16 parts en indivision avec Mme Catherine SIMON

Soit 2 800 parts représentant la totalité du capital social.

Mme SIMON préside la séance en qualité de Gérant associé possédant le plus de parts.

Le président dépose sur le bureau :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes les questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Janvier 2024, 20ème exercice comptable de la société,
- Quitus au gérant,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses

Le président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 Janvier 2024, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter le bénéfice de 34 092 € de l'exercice de la manière suivante :

- 5% en réserve Légale soit 1 704.60 €
- Le solde en report à nouveau soit 32 387.89 €

Aucune distribution de dividende n'est consentie aux porteurs de parts.

D'autre part, l'assemblée valide la rémunération de Mme SIMON, gérante, pour le montant inscrit dans les comptes soit 45 880 €

Ces dispositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966, en prend acte purement et simplement.

Cette disposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

